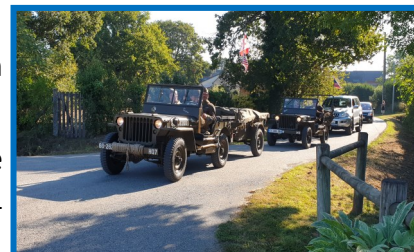


## Que s'est-il passé en septembre ?

### 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Pose de la Stèle à la Nouette :



Journée haute en émotions pour cette journée commémorative du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la pose de la Stèle de la



Nouette, ce lieu où le 16/09/1943 un bombardier américain B17 s'écrasait abattu par la chasse Allemande. Trois des dix membres moururent pour la libération de la France.

### JOURNÉE ÉCO BALADE DU 28 septembre 2019

Après un rapide, mais néanmoins détaillé rappel des nouvelles consignes de tri mises en place depuis le 1<sup>er</sup> juin 2019, la quarantaine de personnes, ayant répondu à l'appel du comité de pilotage « zéro déchet » soutenu par la Municipalité, s'est répartie en plusieurs groupes avant de s'élancer vers les différents chemins et routes de la Commune.

L'objectif de cette démarche était de procéder au nettoyage de toutes ces voies de communication en ramassant divers objets, détritiques, bouteilles jetés par des personnes non respectueuses de notre environnement.

**154kg700 ont ainsi encore été collectés et nous pourrions dire qu'il s'agit malheureusement de 154kg700 de trop !**



### L'école Jules Verne participe au nettoyage de la commune

Les enfants de l'école Jules Verne ont réalisé leur éco balade vendredi 27 septembre après midi.

Action très suivie par les enfants, toujours des mégots mais moins que l'année passée, c'est encourageant ! MERCI AUX ENFANTS

**Bulletin municipal :** Ce bulletin mensuel est à votre disposition dans les commerces, à la mairie, à l'Îlot z'enfants (ALSH), à l'Îlot mots (bibliothèque). N'hésitez pas à le demander. Vous pouvez également le télécharger gratuitement sur le site [www.erce-en-lamee.fr](http://www.erce-en-lamee.fr).

**Présents :** DERVAL Patrick, BERTIN Isabelle, MARTIN Rémy, HUBERT Armelle, ÉON Christophe, DELÉPINE Didier, BOULIGAND Laëtitia, FORESTELLO Fabien, RABANNE Myriam, SIRODOT Loïc, THÉPAUT Isabelle, MANROT Crystel, BRÉHIER Sylviane.

**Absents excusés :** PLISSONNEAU Yann, HARDAT Bénédicte, LE MÉE Philippe, PAITEL Patricia, FILÂTRE Félicien, RE-NAUD Sébastien.

**Approbation du rapport d'activités 2018 de Bretagne Porte de Loire Communauté à l'unanimité.**

**Approbation du rapport 2018 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du SIEFT à l'unanimité.**

**Approbation du rapport d'activités du**

**Syndicat Mixte du Bassin du Semnon - année 2018 à l'unanimité.**

**Contrat pour la rédaction du rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité valide le devis du GIP Labocea pour la rédaction du rapport 2017 et 2018 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement et la télé-déclaration des données sur le site de l'Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement pour un montant de 350 € HT par rapport annuel.

**Programme voirie 2019 : choix de l'entreprise**

Monsieur MARTIN, Adjoint au Maire en charge de la voirie, présente aux membres du Conseil Municipal les 5 offres reçues pour le programme voirie 2019 composé de travaux d'aménage-

ment de sécurité rue des aubépines et d'un parking rue des mimosas, dans une seule tranche ferme.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité retient l'offre la mieux-disante présentée par la société SAUVAGER pour un montant de 24 334 € HT.

**Création de 3 contrats Parcours Emploi Compétences**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer à compter du 1er octobre 2019, 3 postes d'animateur - agent périscolaire, sous la forme de contrats CUI - Parcours Emploi Compétences, pour une durée de 11 mois maximum, renouvelable 1 fois, dans la limite de 24 mois, renouvellement inclus, comme suit :

un PEC de 31,10 heures hebdomadaires,  
un PEC de 21,36 heures hebdomadaires  
un PEC de 20 heures hebdomadaires.

#### APPEL À PROJET

**Afin de contribuer au développement et à l'équilibre territorial, le Département d'Ille-et-Vilaine a mis en œuvre les Contrats départementaux de territoire construits avec chaque intercommunalité.**

Si vous avez un projet, vous pouvez déposer un dossier de demande de subvention pour vos animations et actions de fonctionnement au titre du contrat départemental de territoire pour l'année 2020. Votre demande doit parvenir à l'adresse de l'agence départementale des pays de Redon et des Vallons de Vilaine impérativement avant le 15 novembre 2019.

Votre projet doit :

- être mené sur le territoire de Bretagne porte de Loire Communauté dans la limite du territoire départemental ;  
- concourir au projet de mandature du Département ou aux enjeux prioritaires arrêtés dans ce contrat.

Besoin d'aide pour monter votre dossier de demande de subvention ? Venez rencontrer les services développement local et vie sociale de votre agence.

- le lundi 14 octobre de 14h à 19h site de Redon (1 rue du général de la Ferrière).

- le jeudi 17 octobre de 14h à 19h site de Bain-de-Bretagne (14 Rue de la Seine, ZA de Château-Gaillard)

Sur inscription préalable au **02 99 02 47 65** – courriel : [agence.redon@ille-et-vilaine.fr](mailto:agence.redon@ille-et-vilaine.fr)

Les services développement local et Vie sociale de votre agence départementale restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire : Département d'Ille-et-Vilaine - Agence départementale des pays de Redon et des Vallons de Vilaine – Tél. : 02 99 02 47 50 – courriel : [agence.redon@ille-et-vilaine.fr](mailto:agence.redon@ille-et-vilaine.fr) – Site : <https://www.ille-et-vilaine.fr/fr/actualite/bretagne-porte-loire-communaute-demands-subventions-a-vos-projets-jusqu-au-15-novembre>.

#### SERVICE DE PORTAGE DE REPAS



Le service portage de repas de l'ADMR de Bain de Bretagne et ses environs, va réaliser prochainement, dans votre commune, une enquête auprès de ceux qui bénéficient déjà d'un de ses services d'aide à la personne, afin de savoir si certains d'entre eux seraient intéressés par la livraison à domicile de repas.

D'autre part, il est précisé que le service de portage de repas, est également accessible aux personnes ne bénéficiant pas d'autres services de l'ADMR. Ils peuvent s'informer directement au bureau de l'association :

**17 rue de l'Hôtel de Ville – 35470 BAIN DE BRETAGNE – 02-99-44-83-83 – [bain.asso@admr35.org](mailto:bain.asso@admr35.org)**

#### DÉCLARER VOS RUCHES ENTRE LE 1ER SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE :

-une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

**UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE**  
[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)



## ENQUÊTE PUBLIQUE du PLUIH ( PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ) et ABROGATION DES CARTES COMMUNALES EN VIGUEUR SUR LE TERRITOIRE

Bretagne porte de Loire Communauté organise une enquête publique unique portant conjointement sur l'abrogation des cartes communales en vigueur sur le territoire et sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat.

L'enquête publique vise à recueillir les doléances des citoyens sur le projet d'aménagement proposé par les élus. C'est une commission d'enquête composée de représentants de la société civile, nommée par le tribunal administratif, qui est chargée de rencontrer les citoyens lors de permanences, d'analyser leurs remarques et d'émettre un avis, sur le projet et ses impacts sur le territoire.

### L'enquête publique aura lieu durant 37 jours, entre le jeudi 17 octobre 2019 à 9h00 et le vendredi 22 novembre 2019 à 17h30,

Pendant cette période chacun est convié à consulter le dossier et s'exprimer via les registres (papier et dématérialisés), par mail ou par courrier et lors de permanences.

Les pièces du dossier soumis à enquête publique sont accessibles au public via le site internet : [www.bretagneportede Loire.fr](http://www.bretagneportede Loire.fr), et en version papier complète dans 4 lieux d'enquête aux jours et horaires d'ouverture habituels.

#### LIEUX D'ENQUÊTE et PERMANENCES DES COMMISSAIRES ENQUÊTEURS

Commune	Lieux (nom et adresse)	Horaires d'ouverture	Jours et horaires des permanences de la commission d'enquête
BAIN- DE BRETAGNE	Bretagne porte de Loire communauté, 42 rue de sabin 35470 BAIN DE BRETAGNE	Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30	- 17 octobre 2019 de 9h00 à 12h00 - 6 novembre 2019 de 14h00 à 17h00 - 22 novembre 2019 de 14h30 à 17h30
CREVIN	Mairie, 10 rue de la Mairie 35320 CREVIN	Les matins : du Lundi au Samedi de 9h à 12h (sauf le mardi) les après midis : du Lundi au jeudi de 14h à 17h30	- 26 octobre 2019 de 9h00 à 12h00 - 14 novembre 2019 14h00 à 17h00
GRAND FOUGERAY	Mairie, 1 place François Dollier 35390 GRAND FOUGERAY	Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 9h-12h30 et 14h15-17h30 Mercredi : 9h -13h Samedi : 9h-12h	- 23 octobre 2019 de 9h00 à 12h00 - 8 novembre 2019 de 14h00 à 17h00
TRESBOEUF	Mairie, 9 rue des Merisiers 35320 TRESBOEUF	Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h, Mercredi : fermé	- 28 octobre 2019 de 14h00 à 17h00 - 9 novembre 2019 de 9h00 à 12h00

Une version papier allégée du PLUI est également accessible dans les 17 autres Mairies listés ci-après, (*Bain-de-Bretagne, Ercé-en-Lamée, la Noë-Blanche, Pancé, Pléchatel, Poligné, Teillay, la Bosse-de-Bretagne, Chanteloup, la Couyère, Lalleu, le Petit-fougeray, Saulnières, le Sel-de-Bretagne, Saint-Sulpice-des-Landes, la Dominelais, Sainte-Anne-sur-Vilaine*) aux jours et heures d'ouverture habituels. Ces dossiers allégés comprennent les pièces qui concernent l'ensemble des communes et les pièces spécifiques à chaque commune. Dans ces lieux il n'y aura pas de registre papier.

Le public pourra ensuite formuler ses observations et propositions par voie postale, par voie électronique, par écrit ou par oral auprès des membres des commissions d'enquête. (procédure décrite sur [bretagneportede Loire.fr](http://bretagneportede Loire.fr))

Au terme de l'enquête publique le projet de PLUIH, éventuellement amendé pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions et avis de la commission d'enquête, sera soumis pour approbation au Conseil communautaire. Le PLUI remplacera les documents d'urbanisme en vigueur au premier semestre 2020.

Plus d'informations : sur <https://www.bretagneportede Loire.fr/listes/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui/>  
auprès des élus référents des communes et du service urbanisme de la communauté de communes : Bretagne porte de Loire Communauté—Jean-François Rault – Chargé de mission urbanisme et environnement [urbanisme@bretagneportede Loire.fr](mailto:urbanisme@bretagneportede Loire.fr)  
02 99 43 08 52

# AGENDA OCTOBRE NOVEMBRE 2019

**DIMANCHE 6 OCTOBRE 2019**  
DE 9H à 17H  
**PUCES DES COUTURIERES**  
SALLE POLYVALENTE  
ASSOCIATION ARLET

**SAMEDI 12 OCTOBRE 2019**  
**CLASSE 9**  
Salle Abbé Pierre LEFEUVRE  
**La Fleuriais**

**SAMEDI 9 NOVEMBRE 2019**  
**CHOUCROUTE**  
Salle polyvalente de Teillay  
**AMICALE DES POMPIERS**  
**ERCÉ TEILLAY**

**DIMANCHE 10 NOVEMBRE 2019**  
**ARMISTICE 1918**  
Monuments aux morts 10H45  
ACPG-CATMTOE -  
VEUVES ET CITOYENS

## ERCÉ-EN-LAMÉE

Journée éco-citoyenne



**Vendredi 25 octobre 2019**  
à partir de 9 h

**Grand nettoyage dans les cimetières de la commune avant la Toussaint**

Un repas sera offert vers 12h30 à tous les participants  
(s'inscrire en mairie)

## BIBLIOTHEQUE

Prochaines animations :

**Samedi 19 octobre 9h45/10h30 :**

Les toutes petites histoires pour les 0/3 ans avec Fanny Corbé  
**Samedi 26 octobre 10h/11h30 :**  
Fabrication de shampoing solide.  
Animée par Marie-Laure d'Olea Aloe. (Gratuit sur inscription)

**Le 8 novembre 2019 à 20 h :** Film documentaire « L'envers d'une histoire » de Mila Turajlic. Le film sera accompagné d'une rencontre avec la réalisatrice et sera suivi d'un pot convivial.

Animations gratuites sur inscription au 02 99 44 20 22 ou par mail [bibliotheque@erceenlamee.fr](mailto:bibliotheque@erceenlamee.fr)

En partenariat avec le RIPAME de Bretagne Porte de Loire, la biblio-

thèque a en sa possession la mallette « Pour les enfants... pour être heureux : La bienveillance ». Celle-ci a pour but d'accompagner les parents et professionnels de l'enfance vers un mode d'éducation bienveillant, positif et non-violent à l'égard des enfants. Elle est belle, elle contient des outils variés, vous pourrez l'emprunter dès septembre après avoir assisté à une démonstration des outils par Céline le mardi soir.

Des nouveautés pour les enfants vous attendent, il y en aura pour tout le monde : albums, BD, documentaires, romans !....

**NOUVEAUTÉ :**



**BOUCHERIE MERCIER TÉL : 02 99 44 30 23**

Livraison à domicile sur commande sur les communes d'Ercé—La Fleuriais, Tresboeuf, Teillay. Plats cuisinés maison journaliers portage à domicile possible dans le Bourg.

**DIMANCHE 24 NOVEMBRE**

## **MARCHÉ DE NOËL**

Salle Gabriel Martin de 10H00 à 17H00  
Renseignements au 02 99 44 20 22 ou  
[bibliotheque@erceenlamee.fr](mailto:bibliotheque@erceenlamee.fr)

**VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE**  
Chez votre Artisan Boucher  
du **4 au 20 OCTOBRE 2019**  
**PROMO'**

**13,90€ /kg** Filet mignon  
**9,90€ /kg** Filets de poulet

1€ Dont 1€ reversé par kg vendu au profit de l'association

Retrouvez votre boucher préféré, ses promos, ses infos, ses recettes sur [www.bouchersdoubles.com](http://www.bouchersdoubles.com)

\*offre valable chez les Bouchers adhérents du groupe Les Bouchers Doubles

**LES JOURNÉES IMPARABLES**  
Chez votre Artisan Boucher  
du **23 au 27 OCTOBRE 2019**  
**PROMO'**

**12€ soit 1,0€/kg** 10 steaks hachés (120 gr)

Retrouvez votre boucher préféré, ses promos, ses infos, ses recettes sur [www.bouchersdoubles.com](http://www.bouchersdoubles.com)

\*offre valable chez les Bouchers adhérents du groupe Les Bouchers Doubles

Artisans, commerçants, associations, faites nous parvenir vos articles par mail : [communication@erceenlamee.fr](mailto:communication@erceenlamee.fr)